

Janssens, époux d'Amélie Depooter, 51 ans forgeron.  
 Du 14. — Julien-Edouard-Joseph Sello, époux de Sophie-Catherine Marquin, 36 ans, tisserand, route de Tourcoing. — Adolphe-Emmanuel-Joseph Lepers, 12 ans, sans profession, à l'Époule. Plus 9 garçons et 11 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.**

Bulletin de la séance du 14 août 1864.  
 Sommes versées par 89 déposants, dont 17 nouveaux. fr. 41,307  
 21 demandes en remboursement. 7,730 66  
 Les opérations du mois d'août sont suivies par MM. Eckman et A. Delfosse, directeurs.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

**RAPPORT STATISTIQUE**

SUR

**L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE ROUBAIX**

PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL, DANS LA SÉANCE DU 7 MAI 1864.

**Section II. — État-Civil.**

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

**TABLEAU PAR ÂGE.**

	Masc.	Fém.	Ensem.
De 1 jour à 1 an	284	238	522
1 an à 2 ans	99	97	196
2 ans à 5	95	84	179
5 à 10	22	22	44
10 à 15	10	10	20
15 à 20	15	31	46
20 à 25	22	35	57
25 à 30	17	24	41
30 à 35	13	22	35
35 à 40	22	23	45
40 à 45	13	14	27
45 à 50	22	23	45
50 à 55	18	14	32
55 à 60	22	19	41
60 à 65	28	24	52
65 à 70	15	21	36
70 à 75	17	23	40
75 à 80	18	18	36
80 à 85	7	14	21
85 à 90	1	4	5
90 à 95		1	1

Total. 760 763 1,523

**DÉCÈS PAR MOIS.**

	Sexe masc.	Fém.	Ens.
Janvier	71	74	145
Février	70	36	106
Mars	63	84	147
Avril	67	74	141
Mai	60	72	132
Juin	54	36	90
Juillet	58	57	115
Août	105	100	205
Septembre	63	56	119
Octobre	51	54	105
Novembre	55	35	90
Décembre	44	45	89

Total. 760 763 1,523

Ne sont pas compris dans ce tableau, 22 individus inscrits au vertu de l'article 80 du Code civil, savoir :

Militaires à l'armée du Mexique	3
de Cochinchine	1
à Rochefort (France)	1
au service de Hollande	1
Dans les asiles d'aliénés	10
Hors de Roubaix pour d'autres causes	6

Ne sont également pas compris, 76 enfants morts-nés, savoir :

Enfants légitimes.	Garçons	40	65
	Filles	25	
Enfants naturels.	Garçons	3	11
	Filles	6	

Total. 76

Il y a plusieurs remarques à faire sur les décès :

1° La disproportion excessive qui existe entre ceux d'enfants d'un an et au-dessous et ceux des individus d'un âge plus avancé. Nous croyons qu'il y a à cela des causes naturelles qui se retrouvent à peu près partout. Néanmoins, nous avons, en consultant les registres de l'État-Civil, compté que sur 522 enfants décédés d'un jour à un an, 462 appartenait à des ouvriers tant de l'industrie que des autres métiers. C'est environ 7/8 du nombre de ces enfants, tandis que, relativement au chiffre total de la population ouvrière, il ne devrait y en avoir que 17/24, soit 370 enfants de cette catégorie.

Dans l'âge d'un an à deux ans, il n'y a plus que 196 décès, dont 172 de la classe ouvrière, ce qui donne encore 7/8 des décès pour cette catégorie.

2° La limite d'âge, pendant cette année, a été, pour les hommes, 90 ans et, pour les femmes, 95 ans. 8 hommes seulement ont passé l'âge de 80 ans, tandis que 19 femmes ont passé cet âge.

La moyenne de la vie a été en 1863 : Pour le sexe masculin, de 17 ans 5 mois 12 jours. Pour le sexe féminin, de 21 ans 4 mois 7 jours.

Cette moyenne était en 1862 : Pour le sexe masculin, de 20 ans 10 jours. Pour le sexe féminin, de 21 ans 10 mois 13 jours.

La limite d'âge était pareillement de 90 ans pour les hommes et de 95 pour les femmes. 6 hommes seulement avaient passé l'âge de 80 ans, tandis que 23 femmes avaient passé cet âge.

3° Le mois où l'on a eu le moins de décès, en 1863, sont ceux de juin et de décembre, 83, et mars, 147.

En 1862, les deux mois les moins forts étaient juillet, 90, et octobre, 92.

Les deux mois les plus forts étaient avril, 155, et mars, 154.

4° Les naissances, mariages et décès ont augmenté en 1863, savoir :

	Naiss.	Mariages.	Décès.
1862	2,120	369	1,394
1863	2,479	487	1,523

En plus 359 118 129

5° Le rapport des décès avec le chiffre de la population est, en 1863, de 27-92 pour mille. Il était en 1862 de 26-74 ; augmentation 1-18 pour mille.

**TITRE II.**

**Administration. — Conseil municipal.**

**Section I<sup>re</sup>. — Administration municipale.**

L'Administration se compose, conformément à la loi du 5 mai 1855, d'un maire et de trois adjoints, nommés pour cinq ans. Le titre de leur nomination est un décret impérial du 14 juillet 1860. — MM. Ernoul-Bayart, maire, Julien Lagache, Constantin Descat et Renaux-Lemerre, adjoints, ont été installés le 9 août de la même année.

Le personnel des bureaux de la mairie, dirigé par M. Brun-Lavaigne, secrétaire en chef, comprend en outre :

- Secrétariat : Un chef de bureau, Un employé, Un garçon de bureau.
- État-Civil : Un chef de bureau, Quatre employés.

Livrets d'ouvriers : Un employé.

Les archives de la mairie sont confiées à M. Leuridan, bibliothécaire-archiviste. Il a été créé, en 1864, par suite de la suppression de l'emploi d'architecte de la ville, un bureau des travaux municipaux et du service de la voirie.

Ce bureau est placé sous la direction de M. Godey, chargé de la rédaction des projets, de la conduite et de la réception des travaux de toute nature. Le personnel est composé de cinq employés.

**Section II. — Conseil municipal.**

Le Conseil municipal, composé de 30 membres, à l'époque du dernier renouvellement, a été élu les 19 et 26 août 1860, et installé le 11 septembre suivant. Aux termes de la loi, il doit être renouvelé en 1863.

Par le décès de MM. Louis Flipo et Henri Desobrie, et par la retraite de M. Roussel-Dazin, il était réduit, au 31 décembre 1863, à 27 membres dont voici les noms, suivant l'ordre du tableau :

MM. Tiers-Bonte, Guillaume Lefebvre, Pierre Lepers, Louis Watine, Edouard Hannart, Dellebecq-Desfontaine, Motte-Bossut, Julien Lagache, Edouard Delattre, François Duthoit, César Piat, Auguste Duriez, Denis Salembier, Constantin Descat, Renaux-Lemerre, Henri Delattre, Pierre Parent, Delerue-Dazin, Achille Wibaux, Dubar-Delespaul, François Frasez, Henri Ternynck, Edouard Dimebuch, Jean-Baptiste Ferrat, Auguste Mimerel, Charles Bourbier, Achille Dewarlez.

(La suite au prochain numéro).

**FAITS DIVERS.**

A Paris, la fête de l'Empereur, favorisée par un temps admirable, a tenu toutes ses promesses ; elle a été superbe. La foule a été immense, mais il n'y a pas eu de cohue ; les réjouissances ont été nombreuses, mais chacune est venue à son heure de manière à laisser respirer les curieux. Une bonne part a été faite dès dimanche 14, pour les malheureux qui ont reçu des bons de comestibles et des secours de toutes sortes, par les soins des bureaux de bienfaisance.

Durant trois jours, les gares de chemins de fer ont versé dans Paris des caravanes de voyageurs venus de la province et de l'étranger pour les fêtes du 15 d'août. Il n'y a nulle exagération à en porter le nombre à trois cent mille. Les hôtels ont été encombrés ; les boulevards couverts de promeneurs ; les restaurants, les cafés ne savaient à qui entendre ; les théâtres, malgré une chaleur intense, refusaient du monde tous les soirs.

La place de la Concorde a offert un aspect enchanteur.

Autour de l'obélisque s'élevait un palais mexicain, portique carré, percé de cinq arcades sur chacune de ses faces, et si richement décoré de peintures éclatantes qu'il étincelait à la lumière comme un palais d'or et de marbre. Chacune des arcades portait un entablement de soleils rayonnants ; des colonnettes de forme élégante séparaient ces arcades.

Le soir, le gaz a dessiné sur le monument les plus curieuses arabesques.

Deux parterres ont été établis, grâce à des apports considérables de sable, sur les plateaux dont les fontaines occupent le centre. La surface en était gracieusement vallonnée. Plus de 25,000 plantes fleuries pour la plupart, ont été apportées du jardin fleuriste de la ville de Paris pour la décoration de ces parterres. Une brillante illumination composée de bouquets et de guirlandes de globes lumineux a éclairé cette partie de la place et son vaste pourtour.

Un effet d'eau nouveau a été ajouté au débit des fontaines, dont la gerbe supérieure est apparue teintée en rouge comme la lave d'un volcan en ignition.

Une splendide illumination a été pareillement disposée dans la grande avenue des Champs-Élysées ; à partir de la place de la Concorde jusqu'au rond-point. Immé-

diatement après le feu d'artifice, des milliers de flammes de Bengale ont inondé de leurs lueurs multicolores les jardins qui s'étendent de chaque côté de la grande avenue.

Le *Moniteur* contient les nominations et promotions faites dans la Légion d'honneur à l'occasion du 15 août. La presse de Paris y compte MM. Menaut, du *Moniteur* et M. Bertin, du *Droit*. La presse départementale y est représentée par M. Barile, directeur du *Courrier de Marseille*. Sont également nommés chevaliers MM. Paul Féval, Lambert Thiboust et Benjamin Antier.

L'industrie française vient de faire une nouvelle perte. On annonce la mort de M. Ernest Seillères, qui a été enlevé subitement à sa famille et à ses amis. M. Seillères a succombé en quelque sorte sur le champ d'honneur, dans cette usine de Senones, dont il avait fait l'un des plus beaux établissements industriels de France.

On voit depuis un an, sur les falaises les plus arides et les rochers les plus escarpés des côtes de France, s'élever des maisonnettes blanches surmontées d'une tour dont la toiture rouge, les murs badigeonnés et les persiennes vertes offrent le plus souvent un singulier contraste avec l'aspect sauvage des lieux qui les entourent. Ce sont les *sémaphores* que l'État fait construire sur toute l'étendue de notre littoral. De Dunkerque à Bayonne, de Port-Vendres à Menton, leur nombre ne s'élève pas à moins de cent cinquante, et la solidité, on peut dire le luxe de leur installation, atteste l'importance des services que l'on attend d'eux.

Destinés à remplacer les anciennes vigies, ils ne sont plus forcés de correspondre entre eux. Chaque poste est seulement chargé d'explorer l'horizon. Quelque avancé qu'il soit sur le bord de la mer au milieu des rochers, il peut à chaque instant du jour et de la nuit entrer en communication avec l'autorité chargée du littoral. Un fil télégraphique le relie au grand réseau des lignes électriques. Deux gardiens veillent à l'appareil. Cet appareil est un télégraphe à cadran, d'un usage facile, analogue à ceux que l'on emploie sur les chemins de fer.

La tour du sémaphore est surmontée d'un arbre vertical de dix mètres de haut, muni de trois ailes mobiles qui servent à faire aux bâtiments qui passent des signaux que l'on distingue encore à plus de six milles au large. Le navire y répond avec ses pavillons, et c'est ainsi qu'entre la terre et les marins en mer se trouvent établies des communications nouvelles que l'électricité peut instantanément propager du rivage sur toute l'étendue du continent.

Les nouvelles touchant la récolte du blé en Angleterre sont excellentes : elle sera plus abondante qu'on ne l'avait pensé.

Les maladies sévissent avec une certaine énergie en ce moment à Paris, par suite des grandes variations de température et de l'abus des boissons acidulées.

Le *Journal de Rouen* nous apprend qu'un incendie a presque entièrement détruit, avant hier, une filature de coton à Bellocmère. Elle contenait dix mille broches et appartenait à Mme Tassel. La perte est évaluée à 400,000 fr.

La société des anciens archers de Kilwinning a l'intention de présenter un bonnet d'archers au prince de Galles qui a bien voulu accepter le titre de Patron (titre que le prince époux avait aussi). Ce bonnet est admirable et fait honneur à ceux qui y ont travaillé. Il a la forme de celui que portent les archers lors qu'ils tirent à la cible ; l'intérieur est doublé de satin blanc et au centre se voit richement brodées les armes du prince de Galles avec ces mots *Dieu, 1483*, date de la fondation de la société.

A la suite d'incidents fâcheux survenus dans les dernières courses de taureaux qui ont eu lieu dans l'île de la Barthelasse, à Avignon, M. le préfet de Vaucluse vient, par un arrêté en date du 3 août d'interdire ce genre de spectacle dans le département de Vaucluse. Cet arrêté s'appuie sur la considération que les courses de taureaux sont toujours dangereuses et souvent accompagnées d'accidents regrettables et qu'elles compromettent la sûreté publique, non-seulement dans la commune où ce genre de spectacle est donné, mais encore dans toutes celles qui sont traversées par les taureaux que l'on conduit au champ de course.

Dans la soirée du 4 août courant, vers huit heures, le jeune Jules Maître, âgé de quinze ans, fils d'un cultivateur de Saint-Albin (Haute-Saône), s'était rendu au canton de la Cure pour lier quelques gerbes d'orge. Il vit tout à coup une énorme louve sortir d'un bois voisin, accompagnée de quatre petits louveteaux. Le jeune homme, sans être intimidé, marcha droit à la bande en sifflant avec force. La louve s'éloigna dans la direction des vignes de Saint-Albin, suivie à distance de ses petits.

Jules Maître se, mit résolument à leur poursuite, atteignant un des louveteaux, et, après une lutte prolongée, il finit par renverser l'animal et le maintint contre terre un pied sur le cou, jusqu'à l'arrivée d'un de ses frères qui accourait à son aide. Tous deux alors, réunissant leurs efforts, emportèrent le louveteau vivant à leur domicile. Le lendemain, ils en présentèrent la dépouille au maire de Scey-sur-Saône, qui s'empressa de réclamer pour le jeune Maître, à l'administration supérieure, la prime de six francs fixée par les règlements.

On vient de conduire, dans une maison de santé la demoiselle Mélanie L..., ancienne chanteuse des cafés-concerts de Lyon. La perte d'une petite fortune confiée à d'indignes dépositaires, avait allégué la raison de cette pauvre fille. Depuis quelque temps l'infortunée passait une partie de ses nuits à chercher dans l'espace, à l'aide d'un télescope certaine comète qui devait incendier notre globe. Toutefois, Mélanie L... n'éprouvait pour elle-même aucune inquiétude. Elle était persuadée qu'elle seule pourrait se soustraire aux terribles conséquences du cataclysme et régner sur les débris d'un monde où la bonne foi n'a plus d'asile.

**On lit dans le Phare de la Manche :**

La corvette fédérale américaine le *Kearsarge* commandant Winslow, qui était dernièrement sur notre rade et qui a laissé à Cherbourg un souvenir mémorable, est revenue hier dans nos eaux. Elle s'est présentée vers une heure à l'entrée de la passe de l'Est pour envoyer une chaloupe à terre avec plusieurs officiers, et a louvoyé toute l'après-midi derrière la Digue. Deux de ses embarcations ont abordé successivement à la darse du port de commerce, l'une pour prendre les trois hommes de son équipage qui avaient été transportés blessés à l'hôpital maritime après son combat du 19 juin avec l'*Alabama*, l'autre pour faire des vivres. Le dernier de ces canots a rallié le bord sur les sept heures du soir, et le *Kearsarge*, s'engageant aussitôt vers le large, s'est éloigné sous toute vapeur.

Dans les papiers de feu le docteur Recamier, on a trouvé la singulière note que voici :

Je tiens le remède qui va suivre d'un célèbre médecin du Levant. Au rapport du confrère qui m'a communiqué la recette, l'onguent que j'enregistre a guéri des cancers déjà ulcérés. Le médecin en a surveillé la fabrication et l'a mis en usage. On met dans un pot de terre veraissé une tête de mouton tout entière avec la peau, la laine, les yeux, le cerveau, etc ; il faut seulement avoir la précaution d'enlever les cornes. — On remplit d'eau le pot dans lequel on a mis la tête de mouton : on le lute avec de la pâte et on plonge le tout dans un chaudron plein d'eau, que l'on place sur un bon feu. On fait bouillir le tout pendant quarante-huit heures (c'est un remède de patience, mais pour un remède contre le cancer que ne doit-on pas essayer ?) après quoi on délute le pot. On en verse le contenu dans un torchon, et, en pressant avec énergie, on obtient une sorte de liquide onctueux qui se fige par le refroidissement et forme une espèce de pomme. Pour faire usage de cette pomme, on en graisse le s'rfage d'un linge fin que l'on applique ainsi sur l'ulcère. On renouvelle matin et soir. Les premiers jours il y a de la douleur ; mais peu à peu cette douleur cesse ; les chairs se renouvellent et tout prend une autre face. On a vu ces moyens réussir dans des cancers ulcérés du sein et des lèvres.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

**Chemin de fer du Nord**

Trains partant de Roubaix	
en destination de :	
Lille	5.17 7.03 8.48 10.45 11.48 mat.; 12.45 1.50 3.30 5.10 7.27 8.23 9.33 10.40 soir.
Douai	(5.17 8.48 mat.; 12.45 1.50 (3.30 5.10 8.23 s.
Valencienn.	(5.17 8.48 matin ; 12.45 1.50 3.30 5.10 8.23 soir.
Cambrai	5.17 8.48 m. 1.50 5.10 s.
St-Quentin.	5.17 8.48 m. 1.50 5.10 s.
Hazebrouck	5.17 8.48 matin ; 12.45 1.50 5.10 10.40 s.
Dunkerque	5.17 8.48 m. 12.45 5.10 s.
Calais	(5.17 8.48 matin ; 12.45 5.10 10.40 soir.
Arras	5.17 7.03 matin ; 12.45 3.30 8.23 9.33 soir.
Amiens	(5.48 7.40 9.02 10.44 11.3 (mat.; 2.23 3.38 5.08 6.1 (8.23 soir.
Mouscron	(7.40 10.14 matin ; 2.23 5.08 6.48 8.23 soir.
Tournai	(7.40 matin ; 2.23 5.08 soir.
Mons	7.40 matin ; 2.23 5.08 soir.
Bruxelles	5.48 9.02 11.33 matin ; 3.38 5.08 6.48 soir.
Courtrai	5.48 9.02 11.33 matin ; 3.38 5.08 6.48 soir.
Gand	5.48 9.02 11.33 m. 12.38 5.08 s.

Trains en destination de Roubaix	
partant de :	
Lille	5.30 7.20 8.45 9.55 11.15 mat.; 12.20 2.05 3.20 4.50 6.00 8.05 9.50 11.15 soir.
Douai	(6.20 8.30 11.21 mat.; 1.42 4.20 5.30 8.25 s.
Valencienn.	(5.55 8.55 matin ; 1.45 4.15 7.40 soir.
Cambrai	4.06 m. 1.46 7.07 s.
St-Quentin.	5.00 matin ; 12.06 5.21 soir.
Hazebrouck	(2.45 8.15 mat.; 1.25 2.45 5.25 8.15 soir.
Dunkerque	6.55 11.55 mat. 4.05 6.55 s.
Calais	(4.30 6.15 matin ; 12.10 11.50 6.05 soir.
Arras	(5.25 10.45 matin ; 12.24 3.20 7.22 soir.
Amiens	(2.55 5.55 9.09 10.15 mat. 1.05 5.20 soir.
Paris	(7.20 3.00 10.00 mat.; 2.00 11.05 soir.

Mouscron	(6.45 8.30 9.37 11.38 mat.; 12.25 1.30 3.40 4.48 7.05 8.03 9.15 soir.
Tournai	(6.00 9.17 10.48 11.45 mat.; 4.07 8.23 soir.
Mons	7.43 8.35 m.; 2.40 6.15 soir.
Bruxelles	6.05 8.00 mat. 1.45 5.20 s.
Courtrai	(8.05 10.35 matin ; 2.43 6.40 8.38 soir.
Gand	(7.15 9.25 matin ; 1.25 5.23 7.30 soir.
Bruges	8.30 mat. 12.35 5.02 6.32 s.
Ostende	7.10 mat. 12.00 4.40 6.00 s.

Il s'est vendu plus de trente mille exemplaires de l'*Histoire de France illustrée* de MM. Bordier et Charton. On y apprend l'histoire rien qu'en suivant du regard les nombreuses gravures représentant les faits et les hommes les plus célèbres, d'après les sources les plus certaines et dans le meilleur ordre. Le désir consciencieux d'être utile qui a dirigé l'exécution de cet ouvrage est le même qui a si bien réussi dans les *Voyages anciens et modernes* et le *Magasin pittoresque*.

Parmi les artistes qui exercent leur art en plein vent, les plus amusants avaient été, incontestablement, jusqu'ici les dentistes qui, sans souffrances (pour leur entourage) enlevaient les incisives et les molaires avec une dextérité qui justifiait jusqu'à un certain point, les pompeuses promesses dont ces opérations étaient précédées. Nous possédons mieux que cela aujourd'hui. C'est un artiste pédicure qui, depuis quelques samedis, seulement, pratique sur la Grand-Place à la vive satisfaction des campagnards. Ce praticien n'a ni voiture, ni musique, ni casque ; il est vêtu comme tout le monde, un modeste tambour compose tout son orchestre et une simple table supporte en même temps et son remède et ses preuves. Le remède c'est la pierre minérale et, les preuves des milliers de cors, durillons et œils de perdrix qu'il exhibe fièrement, des paysans se présentent en foule, mais tel est l'empressement général que peu arrivent à se faire opérer. C'est ainsi qu'un seul individu a ses cors extirpés et que les autres doivent se borner à emporter avec eux leurs, les boîtes qui contiennent les remèdes.

L'artiste pédicure est logé *Hôtel de France*, et donne consultation tous les jours de 9 heures à 4 heures et se vend à domicile. 4729

**Sirop de Calabre**

A LA MENTHE OU AU RHUM, bruvé, S. G. D. G.  
 Nouvelle boisson hygiénique, agréable, très-économique. Un litre de sirop à la Menthe anglaise suffit pour faire, instantanément et sans aucune préparation, 20 litres de boisson, qui ne coûtent que 2 à 3 centimes le litre. — Prix du litre, 5 fr. Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Detournay-Scrépel, rue de l'Embranchement, 30, à Roubaix. 4529.

MM. HENRI AGENT J<sup>re</sup> et C<sup>ie</sup>, directeurs du *Credit commercial*, Agence générale de renseignements et de contentieux fondée en 1853 par M. Alfred Agnet, ont l'honneur d'informer le commerce que moyennant un abonnement annuel de 100 fr., ils répondent à toute demande de renseignements sur la solvabilité et la moralité de qui que ce soit de France ou de l'étranger ; se chargent des recouvrements litigieux anciens ou récents de leurs abonnés, ne prenant que 5 % sur les recettes de France, 10 % sur celles de l'étranger et gardant à leur charge tous les frais, qu'ils font ou laissent faire par leurs correspondants.

Ils accèdent leurs abonnés ou représentants de ces derniers auprès de leurs divers succursales et envoient gratuitement à leurs abonnés, toutes les semaines, les journaux : le *Credit commercial* et le *Bulletin judiciaire*.

Adresser toute demande d'abonnement à M. J. Reboux, 36, Grande-Rue, à Roubaix, et à MM. H. Agnet J<sup>re</sup> et C<sup>ie</sup>, 8, rue du Sentier,